



Site internet : www.garesenlutte-mipy.com

Assier le 11 juin 2009

Objet : Convocation à l'Assemblée générale du 27 juin 2009

Cher(e)s adhérent(e)s,

Nous ne vous avons peu donné de nouvelles de l'association car nous étions très pris sur le terrain.

La lutte sur la ligne Rodez – Paris n'est pas terminée. Nous demandons toujours le retour du train direct de jour ainsi que la remise en place du train de nuit Carmaux – Paris via Villefranche de Rouergue. Nous nous battons pour faire appliquer le moratoire demandé par le Préfet de l'Aveyron. Malgré tout, nous gardons le contrôle sur toutes les modifications apportées lors des différents changements d'horaires, soit pour travaux, soit pour changement de service été ou hiver. Nous avons obtenu plusieurs modifications pour obtenir les correspondances lors de travaux sur cette ligne.

Le combat de la ligne Rodez – Brive est maintenant prolongé sur la ligne Toulouse – Paris. Plus précisément dans les gares de Gourdon et Souillac(Lot), Caussade et Montauban (Tarn et Garonne) où 15 arrêts de trains par semaine Grandes Lignes (Téoz) ont été supprimés depuis le 09 décembre 2007. Quatre postes d'agents ont été supprimés depuis le 15 février 2008 réduisant ainsi les services offerts aux personnes à mobilité réduite, aux groupes, etc... Depuis 92 semaines que la lutte des usagers dure, 9 arrêts ont été remis en place. Le compte n'y est pas, il manque 6 arrêts à récupérer et un poste d'agent circulation pour assurer la sécurité des usagers (neuf membre de l'association 17 sept 14h Agen)

L'Association de Défense de la Gare d'Assier et de promotion du Rail tiendra son Assemblée Générale le samedi 27 juin à 18h00 à la gare d'Assier. A l'ordre du jour :

- Bilan moral et financier,
- Point sur les luttes en cours,
- Point sur les procès en cours,
- Démission du bureau,
- Election du nouveau bureau,
- Prévisions pour le futur,
- Questions diverses.

Nous vous invitons à venir y participer très nombreux. L'assemblée sera suivie d'un apéritif à 19h30 et d'un repas- grillade pris en commun afin de clôturer cette journée dans la bonne ambiance.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Cher(e)s adhérent(e)s, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Président :

Christophe SCHIMMEL

Procuration

Je soussigné Mme, Mlle, M. : déclare ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale de l'Association de Défense de la Gare d'Assier du 27 juin 2009 et donne par la présente, mandat à :

Mme, Mlle, M. : pour voter en mon nom, lors de l'Assemblée Générale.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Signatures :

Le mandant :

Le mandataire :